



JE PRÉPARE MA RENTRÉE EN 2^{ème}/3^{ème} MATERNELLE

Votre enfant rentre en 2^{ème}/3^{ème} maternelle et bénéficie des règles relatives à la gratuité scolaire. Ce qui signifie que c'est l'école qui doit fournir à votre enfant toutes les fournitures scolaires dont il aura besoin en classe ainsi qu'un journal de classe.

Ce que votre enfant doit avoir avec lui dès le 1^{er} jour :

- Un cartable
- Une collation
- Une gourde
- Un repas froid pour le midi
- Une boîte de mouchoirs en papier
- Un rouleau d'essuie-tout.
- Une pochette de lingettes



Veillez à marquer le nom de famille de votre enfant sur son matériel, ses vêtements, et son sac de piscine afin d'éviter les pertes.



A vos agendas :

La réunion de rentrée est fixée **le mardi 2 septembre 2025 à 18h00**

Nous allons à la piscine 1 semaine sur 2, toujours le mercredi, à partir du mercredi 3 septembre 2025.

- Nous partons en classes de ferme avec les 3^{èmes} maternelles du 17 au 19 septembre 2025.
Toutes les explications seront données à la réunion de rentrée !
- Les 2^{èmes} maternelles passent une journée à la ferme « verts de terre » le jeudi 18 septembre 2025.